

Billet de curé année 2017

Dimanche 6 mai 2017 (Saint Brice sous forêt)

(D'après le Père Victor DJELOU)

LE PRÊTRE

Le Prêtre

C'est celui à qui TOUT LE MONDE explique ses problèmes mais qui n'a parfois PERSONNHE à qui expliquer les siens.

Celui qui relève LES AUTRES quand ils tombent, mais qu'on enfonce, quand il trébuche,

Celui qui aide LES AUTRES à revenir de leurs erreurs mais qui lui, n'a pas le droit à l'erreur. Celui qui pardonne TOUT CE QU'ON lui dit ou fait, mais à qui parfois, on ne pardonne JAMAIS une parole ou un acte .

celui qui prie pour TOUT LE MONDE et pour qui parfois PERSONNE ne prie réellement.

Celui qui doit prier pour que TOUT LE MONDE soit heureux et s'épanouisse, mais qui "n'a pas le droit" de rendre sa famille heureuse, sinon on estime qu'il escroque l'argent des fidèles.

Finalement, vous ne vous rendez pas compte qu'il travaille tout le temps, qu'il dort très peu,

qu'il porte le fardeau de votre âme, le poids de la responsabilité de votre vie, qu'il est sans cesse en train de se soucier de vos problèmes, en train de prier pour que vous viviez une vie heureuse et paisible.

Il a du monde autour de lui, pourtant, en vérité, IL EST SEUL.

Pardfois il déprime sous vos yeux, sans que vous ne vous en aperceviez ; il ne peut plus vivre une vie simple, on attend de lui constamment qu'il soit un modèle, quand il parle, quand il marche, quand il s'habille.....

Tout le monde estime que Dieu prend soin de lui, alors personne ne s'en occupe.....

Vous ne vous êtes peut-être pas rendu compte que celui qui vous enseigne l'Évangile tous les dimanches, est un être humain.....

Souvenez-vous des VRAIS HOMMES DE DIEU et priez pour qu'ils demeurent toujours dans la vérité. Une prière à cet instant de lecture pour votre ou vos prêtres

Dimanche 12 mars 2017 (Saint Pierre de Neuilly)

(D'après le Père Hervé RABEL)

PETITE CHRONIQUE DE LA DECONSTRUCTION...

La promotion de l'adultère

Le 17 décembre 2015, la cour de Cassation rendait un arrêt jugeant que « l'infidélité conjugale [n'était plus] contraire à la représentation commune de la morale ». Rappelons quand même que l'obligation de fidélité figure clairement dans l'article 212 du code civil...

C'est en raison de cet article que les Associations Familiales Catholiques avaient déposé une plainte, devant le tribunal de grande instance de Paris, contre le site de rencontre extraconjugales Gleeden. Les A.F.C., le 9 février dernier, ont été déboutées, les juges n'ayant pas considéré la promotion de l'adultère comme illicite.

Le président des A.F.C. constate que cette décision « accrédite malheureusement l'idée que le mariage civil est vide de sens ».

D'où l'importance de mettre en valeur – comme le demande le papa – le mariage religieux.

Dimanche 5 mars 2017 (Saint Pierre de Neuilly)

(D'après le Père Hervé RABEL)

PETITE CHRONIQUE DE LA DECONSTRUCTION...

Retour au « calendrier républicain » ?

Petit rappel : calendrier révolutionnaire, créé en 1792, dont l'objectif était d'effacer toute trace de culture chrétienne.

Or, aujourd'hui, au musée de Saint Paul Trois Château(Drôme), les objets exposés ne sont plus datés 'avant J.C.' ou 'après J.C.' mais 'avant n.e' ou 'après n.e' : n.e = 'notre ère'....

De même, la Fondation Terra Nova (proche du P.S) vient de proposer d'instaurer « au moins » deux jours fériés, un musulman et un juif, en remplacement des lundis de Pâques et de Pentecôte.

Etonnement du côté du Conseil Français du culte Musulman et du Grand Rabbinat. A la conférence des évêques de France, on rappelle que « notre pays a des racines chrétiennes... Vouloir mettre en place d'autres jours fériés, c'est nier l'identité du pays ».

Dimanche 5 mars 2017 (Versailles)

(D'après l'Abbé GARNIER
vice-chapelain de la chapelle de
l'Immaculée Conception à Versailles)

BILAN DE LA PRATIQUE DES CATHOLIQUES DE FRANCE

Année 1945	=	40%
Année 1977	=	17%
Année 2016	=	4%



Dimanche 26 février 2017 (Doyenné de Domont)

UN TEMPS.... POUR RENAITRE

Avec les deux semaines de vacances scolaires écoulées et notre engourdissement dans l'attente du soleil annonçant le printemps, les jours ont passé... Et nous voici, sans l'avoir vu arriver, à l'entrée du Carême.

Chaque année c'est en fonction de la date de Pâques qu'est défini ce Temps de 40 jours précédant la fête. La Pâque est d'abord une fête majeure du peuple juif, fête de libération et de reconnaissance envers Dieu. C'est aussi la solennité de Pâques qui est la clé de tout le calendrier liturgique chrétien. Car la foi des disciples de Jésus, aujourd'hui comme hier, trouve sa source dans l'évènement de la manifestation de Jésus vivant, après avoir été crucifié, vidé de son sang et mis au tombeau.

Selon toute probabilité, Jésus a été crucifié le 7 avril à la veille de la Pâque de l'année 30, qui, cette année-là, coïncidait avec le Sabbat (dernier jour de la semaine juive) [évangile St Jean 19, 31]. C'est au matin suivant, donc le 3^{ème} jour, que les disciples – Marie Madeleine en tête – découvrent le tombeau vide. Ce jour du lendemain de Pâque a donc été appelé dimanche, jour du Seigneur, et premier jour de la semaine chrétienne. Avec lui, le temps de la semaine qui s'ouvre reçoit une force nouvelle de vie et un sens renouvelé, qui ne contredit pas l'espérance juive de la venue du Seigneur.

En 2017, la Pâque juive (Pessah) est le 11 avril. Cette année le 16 avril sera la fête de Pâques pour l'Eglise Catholique, et également pour les Eglise orthodoxes (souvent les dates sont différentes) et les communautés chrétiennes, protestantes ?

C'est le soir venu que l'on célèbre cette fête de la lumière nouvelle, et donc la veille au soir. Au cours de cette célébration, unique dans l'année, sont baptisés, nourris de l'Eucharistie et aussi maintenant confirmés les adultes candidats au baptême (catéchumènes) accompagnés de leur parrain ou marraine. Désormais seuls les anciens baptisés qui se sont préparés à la Confirmation reçoivent ensemble ce sacrement des mains de l'évêque du diocèse (le 3 juin 2017 à 14h30 et 18h30 à la Cathédrale de Pontoise).

Vivre un temps de Carême en se donnant davantage, ou mieux, à la prière, à une pénitence positive (des privations qui libèrent) et à un meilleur

partage des dons de Dieu, n'a de sens qu'en vue de participer à la vie du Christ, en nous et dans le peuple de Dieu (Eglise). En même temps, si nous sommes animés par l'Esprit, Dieu pourra se servir du témoignage de fidélité, que nous offrons dans la joie, l'humilité et la paix, pour éclairer ceux et celles qui le cherchent.

Pour bien vivre le Carême, il faut viser Pâques !

Célébrer en Eglise la résurrection de Jésus-Christ sera aussi par avance célébrer la nôtre. Nous apprendrons à passer par le même chemin que lui, pour partager avec tous la véritable « terre promise ». Jésus s'est donné « pour faire de nous un peuple ardent à faire le bien »... **Le monde ne va pas nécessairement de mal en pis. Il va de mort en résurrection** : ce doit être notre expérience réelle, vivant chaque jour de notre Temps, non dans l'insouciance mais dans la confiance, au souffle de l'Esprit.

Que la joie pascale imprègne donc déjà notre carême, vivons un carême de ressuscités !

Père Georges MOUGEOT



Le 15 janvier 2017

Petite chronique de la déconstruction...

Le travail dominical

Un accord vient d'être conclu entre la direction et les syndicats du Printemps; ce grand magasin rejoint les galeries Lafayette et Le Bon Marché, ouverts le dimanche à partir de cette année, et le BHV Marais, ouvert depuis juillet.

Mesure révélatrice de cet état de dislocation du lien social, du fait de la société de marché qui nous est imposé, modèle où les liens économiques et pratiques se substituent aux liens culturels et moraux.

Qu'importe si le travail du dimanche disloque les liens sociaux et perturbe notre rythme de vie, puisqu'il permet d'accroître les profits!

Il est grand temps de refaire le politique, l'économique ne pouvant être le cœur de notre lien social. Une urgence où les chrétiens se doivent d'être présents : cultiver le bien commun et le transmettre.

La principale bataille aujourd'hui est culturelle.

Père Hervé RABEL

(Paroisse Saint-Pierre-Saint Jacques).